

Noël

Monsieur Mucungakawa,  
Agent de la C-S-R  
avait établi un rapport  
dans ce sens. Une note  
avait été faite au Président.  
Rechercher ce dossier et  
l'annexer.



23/6/86

Dr SHYIRAKERA Joseph  
Médecin-Conseil à la  
Caisse Sociale du Rwanda  
B.P. 250 KIGALI.

Kigali, le 9 Juin 1986

*ppent*

A traiter par .....
Date entrée : 17.6.86
N° Classement : 11673/86

*Jo*

→ A Son Excellence Monsieur le Président  
de la République Rwandaise  
KIGALI.

Concerne: Rapport de mission

S/couvert de Monsieur le Directeur  
de la Caisse Sociale du Rwanda  
KIGALI.



Excellence Monsieur le Président,

J'ai l'honneur d'envoyer à Votre  
Excellence le rapport de la mission que j'ai effectuée en  
Belgique du 19 au 28 Mai 1986.

Vous en souhaitant bonne réception,  
je Vous prie de croire, Excellence Monsieur le Président,  
en l'expression de ma plus haute considération.

Dr SHYIRAKERA Joseph

*Shyirakera Joseph*

Copie pour information à:

- Monsieur le Ministre des Affaires  
Etrangères et de la Coopération  
KIGALI.
- Monsieur le Ministre de la Fonction  
Publique et de la Formation  
Professionnelle  
KIGALI.
- Monsieur le Ministre de la Santé  
Publique et des Affaires Sociales  
KIGALI.
- Monsieur le Président du Conseil  
d'Administration de la Caisse  
Sociale du Rwanda  
KIGALI.

## R A P P O R T   D E   M I S S I O N

La mission qui m'a été confiée en date du 19/05/1986 et qui a pris fin le 28/05/1986 avait pour objet primordial d'accompagner le Caporal HABUMUGISHA Déogratias et d'effectuer en second lieu des contacts techniques auprès des personnes qui collaborent avec la Caisse Sociale du Rwanda pour le mieux-être de ses assurés.

Le Caporal HAEUMUGISHA à qui je fus chargé de tenir l'assistance au cours du voyage, avait été victime d'un accident de roulage qui lui laissa des lésions pour lesquelles les investigations et les soins nécessitaient un transfert dans un centre spécialisé étranger.

Arrivés à Bruxelles le lendemain du 19/05/1986, une ambulance nous attendait à l'aéroport de Zaventem pour nous conduire à l'Hôpital Universitaire de Brugmann. Un rendez-vous pour ce malade avait été pris depuis une semaine chez le Professeur WAGNER. J'avais pris la précaution de me munir du rapport médical complet de mon patient, ce qui m'a aidé à présenter efficacement le cas.

Au service d'accueil, je fus reçu par un chirurgien urologue qui procéda directement à l'examen d'entrée après avoir pris connaissance du bilan lésionnel de la victime, de la conduite thérapeutique envisagée jusqu'alors ainsi que de l'évolution des lésions.

Le Professeur WAGNER, qui était occupé par une urgence chirurgicale n'a pas pu examiner tout de suite mon patient à fond. Cependant, il n'avait pas oublié d'honorer le rendez-vous car après avoir pris connaissance de notre arrivée, il m'invita à lui présenter le cas qui lui avait été adressé après quoi il m'expliqua les différentes étapes qu'il allait entreprendre pour le traitement de ce malade.

Le Professeur WAGNER me fit remarquer que ce transfert avait été décidé assez tardivement, en effet, trois mois après l'accident, la fracture des os commençait à consolider en position vicieuse et il était connu que l'infrastructure nationale ne pouvait pas répondre au traitement des lésions subies par ce patient à savoir :

- la reconstruction de la rupture de l'urèthre et la réduction chirurgicale de la fracture des os du bassin. Le Professeur WAGNER m'a fait savoir pourtant que le pronostic était sans inquiétude car il avait connu des cas plus sérieux qui ont évolué favorablement.

.../...

Avant de prendre une chambre au Service d'Urologie, le patient a dû passer deux jours d'hospitalisation dans la Clinique de Chirurgie Orthopédique où il a subi une mise au point radiologique pour son bassin et des soins de propreté pour les abcès unguino-scrotaux <sup>qui</sup> s'étaient installés. Il fut par après transféré au Service d'Urologie où l'on commença tout de suite les investigations urologiques: la sonde sus pubienne fut retirée, on procéda à l'exploration du scrotum ainsi qu'au contrôle de la fonction mictionnelle. L'équipe du Service d'Urologie envisagea également une uréthrocystographie rétrograde et des clichés permictionnels pour évaluer l'importance des lésions uro-génitales. Une uroculture fut aussi demandée en vue de juger l'utilité de poursuivre les lavages vésicaux et de décider une antibiothérapie dirigée.

Durant tout le séjour à Bruxelles, j'ai continué à rendre visite à mon malade et son état de santé évoluait de mieux en mieux. Selon l'évaluation des médecins qui le suivent, la guérison anatomique de ces lésions est attendue après un délai approximatif de six mois mais il devra poursuivre des séances de réadaptation fonctionnelle.

En conclusion, je suis convaincu qu'en acceptant de supporter les frais pour le transfert de son assuré HABUMUGISHA dans ce Centre, la Caisse Sociale du Rwanda lui a rendu un grand service car elle a rehaussé son optimisme en lui permettant surtout de bénéficier des services de l'Hôpital de Brugmann qui connaît un renom de la part des patients rwandais qui ont été traités auparavant.

Le second volet de la mission a consisté à contacter certaines personnes qui aident la Caisse Sociale du Rwanda à rendre de meilleurs services à ses assurés, particulièrement dans le cadre médico-sanitaire.

... Contact avec l'Attaché-médical de l'Ambassade du Rwanda  
en Belgique

---

Avec le Docteur SINDABIMENYA, nous avons parlé de son intervention permanente dans différents problèmes qu'éprouvent nos patients transférés en Belgique ainsi que des possibilités de raccourcir leur séjour intempestif dans les hôpitaux. Si un patient n'a pas d'handicap grave ou ne bénéficie d'examen médicaux spéciaux qui l'obligeraient à garder la chambre d'hôpital, le traitement en ambulatoire, par exemple en logeant dans un hôtel de prix modeste, voire 2.000 FB par jour; cela nous coûterait moins cher par rapport à la chambre d'hôpital dont le coût s'élève en moyenne à 4.500 FB/jour, soins non compris.

.../...

Les difficultés pécuniaires que nos patients éprouvent pour pourvoir aux besoins courants, a également fait l'objet de notre entretien. Un malade traité ambulatoirement a nécessairement besoin d'un ticket de bus, non prévu sur la rubrique des soins dont il doit bénéficier, il a besoin de se payer de temps en temps un verre de bière etc ...

Le Deuxième Conseiller d'Ambassade a saisi l'importance du problème et était prêt à proposer la solution suivante à qui de droit: étant donné que ces patients sont généralement des fonctionnaires, une partie de leur salaire serait prélevée et leur serait versée par le biais du compte bancaire de l'Ambassade.

- Visite au Centre de Taumatologie et de Réadaptation (C.T.R.) pour la solution à la prothèse de Monsieur SHUMBUSHO Benoît

Cet handicapé fut victime d'un accident de roulage en 1979 et a été adressé au Docteur WELREADS du C.T.R. en 1983 pour renouvellement de l'appareillage des membres inférieurs. Actuellement, ledit patient est porteur de deux prothèses et l'emboîture de la prothèse gauche connaît un problème d'inadaptation au moignon de la cuisse, suite à l'épaississement des condyles fémoraux.

En compagnie du Médecin de l'Ambassade, nous sommes allés voir le Docteur WELREADS pour lui demander de refaire une nouvelle prothèse avec le moulage que j'avais apporté. Il est, bien entendu, délicat de fabriquer une prothèse en l'absence du patient. Cependant, le Docteur WELREADS et le prothésiste du C.T.R. ont accepté de le faire de leur mieux, ils m'ont demandé de leur faire parvenir la prothèse entière de tout le membre gauche de la paire dont SHUMBUSHO dispose en réserve. S'il y a échec par cette voie, une solution plus pratique serait envisagée.

- Factures pour soins médicaux fournis au patient Tchibale CYIZA par le C.T.R

Je suis allé voir le comptable de l'Ambassade pour lui remettre les factures originales d'un montant de 1.886.400 FB pour le remboursement des frais engagés pour soins médicaux fournis par le C.T.R. au patient Tchibale CYIZA, ancienne victime d'accident du travail. Des factures d'un montant d'environ 320.000 FB n'ont pas été retrouvées, et si elles ont <sup>été</sup> établies, tous les moyens seront mis en oeuvre pour les rechercher en vue de permettre le remboursement de cette somme au C.T.R.

.../...

Monsieur BAKKER'S a pu à son tour m'informer qu'une somme de 26.000 FB avait été imputée sur le compte de la Caisse Sociale du Rwanda pour le paiement du fauteuil roulant fourni au même patient. Le comptable de l'Ambassade félicitait la Caisse Sociale du Rwanda de ce que le solde de son compte soit largement positif et que les patients à charge de la Caisse Sociale du Rwanda leur causent rarement des problèmes.

- Impression de quelques patients rwandais en traitement dans les hôpitaux de Bruxelles

Les impératifs du moment ne m'ont pas permis de rendre visite à tous les malades rwandais qui se faisaient traiter dans des hôpitaux belges, mais ceux que j'ai pu rencontrer étaient très satisfaits des prestations dont ils bénéficient en dépit de petites difficultés, surtout d'ordre, pécuniaire auxquelles le Médecin de l'Ambassade a promis de proposer la solution comme il me l'a suggéré plus haut.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

- La mission qui m'a été confiée a été très bénéfique pour le patient HABUMUGISHA qui a pu rehausser son optimisme du fait même qu'on l'a placé dans une ambiance où toutes les conditions sont réunies pour multiplier ses chances de guérison..
- Pour le patient que j'ai accompagné, il était connu que l'infrastructure nationale ne s'apprêtait pas à son traitement, et s'il y a un retard dans la prise de décision pour le transfert d'un malade, le pronostic devient conséquent. Je pense que les autorités compétentes devraient penser à inventer une formule simplifiée pour le transfert des cas semblables.
- Certains patients, surtout les traumatisés, sont retenus longtemps après la guérison anatomique pour des séances de réadaptation fonctionnelle, ce qui occasionne des dépenses parfois très élevées pour un seul patient. A mon avis, il serait au profit d'une majorité de la population de concevoir la création d'un Centre de Jonction dans lequel les handicapés traités à l'étranger et même sur place pourraient poursuivre des séances de réadaptation. La Caisse Sociale du Rwanda et le Ministère de la Santé Publique et des Affaires Sociales pourraient engager conjointement les négociations pour la mise sur pied de ce Centre.
- Mes prédécesseurs avaient souvent insisté sur l'affectation d'un Attaché-médical à l'Ambassade. Cette mission m'a donc permis d'apprécier personnellement son rôle important, car beaucoup d'interventions se font plus aisément, notamment dans le suivi de nos patients, l'obtention des rendez-vous chez ses confrères belges ainsi que la résolution des problèmes sociaux dont souffriraient ces patients.

Fait à Kigali, le 9 Juin 1986  
Dr SHYIRAKERA Joseph